

doc
CA1
EA752
2000R22
FRE

Canadian Centre
For Foreign Policy
Development



Centre canadien
pour le développement
de la politique étrangère

**RAPPORT DE LA TABLE RONDE
CHYPRE : VIVRE ENSEMBLE AU XXI^e SIÈCLE**

**Le 14 février 2000
Ottawa**





RAPPORT DE LA TABLE RONDE
CHYPRE : VIVRE ENSEMBLE AU XXI^e SIÈCLE

Le 14 février 2000

Pour marquer le dixième anniversaire d'un grand projet de l'Action canadienne pour le paix et la sécurité internationales (ICPSI), «Chypre - Vivons de l'ensemble», le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère a organisé la table ronde «Chypre, Vivre ensemble au XXI^e siècle» le 14 février 2000. La table ronde a réuni un nombre de participants à la conférence de 14, 75% des participants étaient des représentants du Canada.

**RAPPORT DE LA TABLE RONDE
CHYPRE : VIVRE ENSEMBLE AU XXI^e SIÈCLE**

**Le 14 février 2000
Ottawa**

Les participants à la table ronde ont examiné certains des défis de la vie communautaire et ont défini les contributions possibles du Canada. La table ronde, une initiative de M^{me} Ellen Bakopoulos, députée, a profité de la présence de ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy. Nous remercions la sénatrice Lois Wilson pour avoir réservé la salle de réunion au Sénat du Canada.

1. Organisation de la discussion

Steve Lee, président, annonce la discussion en déclarant que le but de la table ronde est de créer un cercle d'apprentissage et d'échanger des idées sur les contributions possibles du Canada à la sécurité humaine et à la réconciliation à Chypre. Les objectifs de la table ronde sont les suivants :

- réfléchir aux nouvelles réalités depuis le cessez-le-feu de 1974 et à dix ans, et notamment au travail diplomatique postérieur aux accords de cessez-le-feu;
- examiner l'évolution du contact avec les autorités communales, nationales, locales et le diplomate américain de la division de la médiation;
- se pencher sur les aspects psychologiques et de développement de la conscience collective;
- réfléchir aux contributions possibles du Canada;
- examiner le rôle et l'importance de la médiation.

Steve Lee note également l'importance de la conférence de l'ICPSI de 1989, qui vise

598-5668

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

OCT 27 2000

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

RAPPORT DE LA TABLE RONDE CHYPRE : VIVRE ENSEMBLE AU XXI^e SIÈCLE

Le 14 février 2000

Pour marquer le dixième anniversaire d'un grand projet de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales (ICPSI), «Chypre - Visions de l'avenir», le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère a organisé la table ronde «Chypre, Vivre ensemble au XXI^e siècle» le 14 février 2000. La table ronde réunissait un certain nombre de participants à la conférence de l'ICPSI, des spécialistes de la résolution de conflits/médiation, des députés, des Canadiens de Chypre, des membres des communautés turque et grecque du Canada ainsi que des représentants du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Les participants à la table ronde ont dressé l'historique des intérêts du Canada, ont examiné certains des défis de la vie en commun et du développement de la conscience communautaire et ont défini les contributions possibles du Canada. La table ronde, une initiative de M^{me} Eleni Bakopanos, députée, a profité de la présence du ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy. Nous remercions la sénatrice Lois Wilson pour avoir réservé la salle de réunion au Sénat du Canada.

1. Organisation de la discussion

Steve Lee, président, amorce la discussion en déclarant que le but de la table ronde est de créer un cercle d'apprentissage et d'échanger des idées sur les contributions possibles du Canada à la sécurité humaine et à la réconciliation à Chypre. Les objectifs de la table ronde sont les suivants :

- réfléchir aux nouvelles réalités depuis la conférence de l'ICPSI il y a dix ans, et notamment au travail diplomatique postérieur aux tremblements de terre;
- examiner l'évolution du contexte international (Union européenne, Nations Unies et la diplomatie américaine de la deuxième voie);
- se pencher sur les aspects psychologiques et institutionnels de la vie en commun et du développement de la conscience communautaire;
- réfléchir aux contributions possibles du Canada à la réconciliation;
- examiner le rôle et l'incidence de la société civile.

Steve Lee attire également l'attention sur les observations et les recommandations de la conférence de l'ICPSI de 1989, que voici :

- la nécessité de réunir les deux communautés afin de créer une identité politique chypriote commune;
- l'importance de favoriser l'adoption de mesures économiques et politiques d'instauration de la confiance entre les deux communautés et d'étendre ces mesures;
- l'importance continue de l'ONU et du Secrétaire général;
- l'idée d'une Europe unie et plus forte comme cadre multiethnique de résolution du conflit chypriote;
- l'importance de favoriser la coopération économique entre les deux communautés.

Après les observations de Steve Lee, **Eleni Bakopanos**, députée, souhaite à tous la bienvenue à la table ronde et exprime sa gratitude envers ceux qui ont contribué à l'organisation de l'événement : le CCDPE, le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, et les membres du Groupe d'amitié Canada-Chypre. Elle fait remarquer que le dialogue de la journée est une occasion unique de réfléchir et de contribuer au rôle du Canada dans le processus d'édification de la paix. Elle perçoit la table ronde comme un forum pour exprimer des points de vue et une occasion d'en apprendre les uns des autres. Elle souligne l'intérêt du Premier ministre pour une «Europe exempte de lignes de démarcation» et insiste sur l'importance que les Canadiens accordent au «dialogue».

Eleni Bakopanos attire également l'attention des participants sur la diplomatie «sismique» qui a suivi les tremblements de terre dévastateurs, en Turquie et en Grèce, et exprime sa foi dans le processus de rapprochement et de dialogue. L'évolution du contexte régional, la candidature de la Turquie à l'UE et les pourparlers indirects parrainés par l'ONU soulèvent tous l'espoir de voir le climat prendre un virage vers un effort concerté en vue d'une résolution complète, dit-elle. M^{me} Bakopanos décrit brièvement les principales activités canadiennes.

- Le Canada a joué un rôle important dans le processus de maintien de la paix et de résolution du conflit en envoyant des troupes dans le cadre des opérations de maintien de la paix de l'ONU à Chypre (de mars 1964 à janvier 1993).
- Après une visite à l'île, M^{me} Bakopanos a présenté une motion à la Chambre des communes sur la démilitarisation de Chypre (17 juin 1996).
- Le ministre Axworthy s'est rendu à Chypre en juin 1998. Durant son séjour, il a exprimé le plein appui du Canada à une solution négociée par l'intermédiaire de l'ONU. Il a également réitéré l'engagement du Canada à continuer de jouer un rôle constructif dans la recherche d'un avenir prospère et d'une paix durable pour le peuple de Chypre. Cet engagement englobe la possibilité d'un projet canadien d'aide au déminage de mines antipersonnel dans et le long de la zone tampon.

M^{me} Bakopanos fait remarquer que le siège du Canada au Conseil de sécurité de l'ONU lui donne l'occasion de promouvoir des questions importantes pour tous les Canadiens, dont le respect des droits humains et du droit international. Elle souligne l'importance de convaincre les États-Unis et la communauté internationale de la nécessité de trouver une solution juste et viable à la crise chypriote. Elle remercie M. Michael Bell, représentant spécial du Canada sur Chypre,

pour sa contribution passée et son soutien aux efforts déployés en vue d'un règlement pacifique.

2. Historique des intérêts du Canada

Ronald Fisher, Royal Roads University, attire l'attention sur le travail de l'ICPSI. Il mentionne en particulier les projets réalisés jusqu'en 1990 à Ottawa et les projets de suivi devant faciliter l'édification de la paix, à Londres, au Royaume-Uni (juin 1991). Voici ces projets : une exposition d'art des deux communautés, des échanges commerciaux et la création d'un comité directeur des deux communautés en vue d'un échange réciproque. Malgré le fait que l'ICPSI et 40 autres organismes financés par le gouvernement aient été abolis en 1992, d'autres ateliers se sont poursuivis en 1993 avec l'aide financière du gouvernement canadien. En 1993, on a décidé d'étendre le domaine à l'éducation et au rôle de l'éducation dans le maintien du conflit. Des enseignants et des enfants ont été réunis pour examiner le rôle possible de l'éducation dans la résolution du conflit. Le travail de l'ICPSI est ensuite passé aux Américains, qui ont poursuivi les activités entre les deux communautés.

Plus récemment, des institutions américaines (Conflict Management Group, World Peace Foundation, Institute for Multi-Track Diplomacy) ont examiné les obstacles aux négociations, notamment à l'occasion de quatre rencontres hors de l'île. Avant la fermeture de la ligne verte en décembre 1997, le Centre Pearson pour le maintien de la paix a tenu un atelier à Cornwallis, en Nouvelle-Écosse (9-13 novembre 1997). M. Fisher conclut en disant que le travail de l'ICPSI a ouvert la voie vers de nouvelles initiatives canadiennes qui seraient accueillies favorablement dans l'île. Il souligne que l'intérêt continu des Canadiens est perçu comme un signe encourageant.

Robert Hage, directeur, Direction de l'Europe du Sud, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, fait remarquer que les casques bleus canadiens sont arrivés à l'île tout juste après les Britanniques. Les vingt-neuf années de maintien de la paix ont servi trois intérêts à long terme du Canada en politique étrangère :

- l'appartenance du Canada à l'OTAN et les préoccupations soulevées par la tension entre la Turquie et la Grèce – deux partenaires de l'OTAN;
- l'engagement du Canada comme moyenne puissance envers le maintien de la Paix dans le contexte de la guerre froide;
- l'appartenance du Canada avec Chypre au Commonwealth.

Il souligne que le ministre des Affaires extérieures, Allan MacEachen, a déclaré en 1975 qu'à titre d'important participant au maintien de la paix, le Canada avait tenté d'éviter de prendre parti sur des aspects du conflit mais avait essayé de favoriser des négociations constructives. Il n'y a pas grand-chose que le Canada pouvait faire de lui-même et il avait donc cherché à travailler avec d'autres. Il rappelle aux participants le Plan ABC de 1978 portant sur la constitution, le territoire et l'aide au développement. Toutefois, en raison d'un manque de soutien de l'intérieur de la communauté chypriote, ce plan extérieur a échoué. Aujourd'hui, à part les

puissances garantes traditionnelles (Grande-Bretagne, Grèce et Turquie), l'UE et les États-Unis jouent également un rôle de premier plan. En 1992-1993, le Canada a décidé de se retirer de l'île après près de trois décennies de maintien de la paix. En 1997, le ministre Axworthy a nommé Michael Bell envoyé spécial à Chypre et a visité l'île lui-même en 1998. M. Hage se dit déçu par le fait qu'aucune solution réelle au conflit n'ait été trouvée malgré ces efforts canadiens et d'autres efforts multilatéraux.

M. Hage indique que certains commentateurs s'étaient demandé si la présence depuis longtemps d'une force de maintien de la paix ne commençait pas à faire partie du problème plutôt que de la solution. Le maintien de la paix peut avoir exclu le maintien de la paix en permettant aux parties de mettre de côté de graves questions. Quoi qu'il en soit, les Canadiens comprennent mieux le problème chypriote et ont acquis du savoir-faire en maintien de la paix. Aujourd'hui, le Canada pourrait contribuer à apaiser les tensions par des projets de déminage et offrir son expérience en droit constitutionnel. Il serait également intéressant d'aider à brancher les gens au moyen des nouvelles technologies des télécommunications. Il évoque le dernier casque bleu canadien à mourir à Chypre (1974). Ce serait lui rendre hommage, dit-il, de continuer à aider à résoudre le conflit.

M. Hage aborde la reprise des pourparlers indirects parrainés par l'ONU. Il souligne que le G-8 a demandé un renouvellement du dialogue à Cologne (1999) mais son appel est demeuré sans réponse jusqu'à ce que les désastreux tremblements de terre donnent naissance à la diplomatie «sismique». Glafcos Clerides, représentant de la communauté chypriote grecque et président de Chypre reconnu internationalement, et le leader chypriote turc Rauf Denktas se sont rendus séparément à New York le 3 décembre 1999 pour rencontrer le Secrétaire général de l'ONU. La deuxième série de pourparlers avec des représentants de l'ONU a eu lieu à Genève. Une troisième série est prévue pour mai. Le Canada espère que les deux parties peuvent se rencontrer directement pour discuter des questions clés soulevées au cours des pourparlers, dont les arrangements relatifs au territoire, à la constitution et à la propriété. Entre-temps, le Canada peut jouer un rôle d'intermédiaire. La table ronde d'aujourd'hui et d'autres discussions du genre pourraient aider à définir ce rôle.

3. Le contexte international : l'UE et la diplomatie américaine de la deuxième voie

La plupart des participants reconnaissent que le contexte régional et international en vue d'une résolution du conflit chypriote a changé récemment et qu'il pourrait exister maintenant un environnement favorable aux négociations. Le rapprochement entre les gouvernements grec et turc, par suite des tremblements de terre dévastateurs en Turquie et en Grèce, est considéré comme le progrès régional le plus important.¹ Il a donné lieu au soutien du gouvernement grec à

¹ La menace grandissante de contamination de l'Europe du Sud par l'instabilité croissante dans les Balkans et la tendance des deux ministres des Affaires étrangères à s'attaquer à la

l'adhésion, attendue depuis longtemps, de la Turquie à l'UE.² Certains ont perçu ce progrès comme un grand pas en avant étant donné qu'une Union européenne élargie et unifiée pourrait servir de cadre de règlement des différends en Méditerranée, dont Chypre.

Toutefois, comme le souligne **David Long**, Carleton University, la candidature de la Turquie à l'UE a également créé une source possible de tensions puisque Chypre et la Turquie sont toutes deux candidates. L'UE a clairement indiqué que si une solution au problème chypriote préalable à l'accession est préférable, elle n'est pas obligatoire.³ Jusqu'à présent, Chypre a terminé 11 des 31 réformes sectorielles nécessaires à son accession à l'UE et se trouve en tête des pays candidats. Cependant, la libre circulation des biens et des personnes continue de poser un problème.

L'accession de Chypre doit être vue dans le contexte de l'élargissement de l'UE et de la nécessité «inexprimée» d'un règlement. Si le règlement n'est pas une condition préalable à l'adhésion, l'UE examinera «tous les éléments» dans les négociations sur l'accession, dont les divisions continues dans l'île. L'UE n'aimerait pas amener un autre problème à l'intérieur de ses frontières, indique M. Long. L'UE pourrait intégrer les deux parties – le sud et le nord – aux négociations ou admettre le sud grec seulement avec la possibilité d'une unification ou d'un règlement futur. Les circonstances contemporaines favorisent cette dernière possibilité étant donné que le nord n'est pas prêt à devenir membre et que l'option des deux États n'est pas celle que préfère l'UE. En général, l'UE demeure ambiguë en ce qui touche le règlement politique à Chypre et soutient les négociations parrainées par l'ONU.

L'élargissement du processus en général est un autre facteur dans l'accession de Chypre à l'UE. La capacité institutionnelle de l'UE est extrêmement sollicitée. Le processus d'accession devient de plus en plus complexe alors qu'un plus grand nombre de pays à des stades différents de développement souhaitent devenir membres (dont la Turquie). Alors que s'accroît la résistance populaire à l'élargissement de l'UE, les gouvernements deviennent plus réticents à

dissension de longue date ont pu également avoir joué un rôle dans cette récente détente. Le dialogue renouvelé a donné lieu à des visites de hauts dignitaires, à la signature d'accords bilatéraux de «politique accessoire» et à divers échanges officiels. Ces événements ont atteint leur point culminant avec la première visite du ministre grec des Affaires étrangères, George Papandreou, à Ankara en 38 ans et la visite réciproque du ministre turc des Affaires étrangères, Ismail Cem, à Athènes, la première en 40 ans.

² Le gouvernement grec a officiellement appuyé la candidature de la Turquie au cours du Sommet de l'UE à Helsinki en décembre 1999.

³ Cette disposition d'exemption a soulevé des craintes de voir l'accession du sud de Chypre, avant une solution et (ou) l'accession de la Turquie, faire pencher la balance en faveur de la Grèce.

accepter de nouveaux pays (le phénomène Joerg Haider). Malgré tout, l'UE est déterminée à admettre des pays d'ici 2002. À défaut d'un règlement, Chypre n'en fera très probablement pas partie. L'accession de Chypre devrait être perçue comme un objectif à long terme. Néanmoins, l'UE pourrait se révéler utile en ce qui a trait à la question chypriote par l'entremise de sa politique étrangère (hauts commissaires) et par les incitations et les pressions qu'elle pourrait susciter durant les négociations sur l'accession.

John McDonald, Institute for Multi-Track Diplomacy, souligne le rôle des organisations non gouvernementales et des simples citoyens dans le maintien de la paix sociale. Il félicite le CCDPE de faire participer les citoyens aux activités de politique étrangère. Son institut, ajoutant en cela aux travaux de l'ICPSI, est engagé activement à Chypre avec d'autres organisations américaines comme le Conflict Management Group et le World Peace Institute. Le Institute for Multi-Track Diplomacy est souvent invité, à l'occasion de conflit et au niveau de simple citoyen, à aider les gens à acquérir des compétences en résolution de conflit. Selon M. McDonald, même si de nombreux conflits sont profonds, aucun n'est insoluble.

Un engagement constructif dans une situation de conflit demande de la sensibilité aux besoins et au contexte particuliers et un engagement à long terme à instaurer la confiance. À Chypre, l'institut vise à créer une masse critique de personnes qualifiées qui pourraient empêcher les conflits de réapparaître. Ces efforts se concrétisent alors qu'augmente le nombre de Chypriotes formés (2 500 à ce jour). Un comité directeur composé de Chypriotes grecs et turcs a également été constitué. Il pourrait être difficile d'évaluer les résultats de la diplomatie de la deuxième voie, mais la façon dont les gens travaillent et vivent ensemble, estime M. McDonald, est le véritable test.

4. Trois analyses de la situation actuelle

Les trois analyses régionales du problème chypriote ont démontré que malgré des changements récents de la perception publique et des relations gréco-turques, les idées quant aux solutions possibles demeurent diverses. **Costas Melakopides**, université de Chypre, soutient que la candidature de la Turquie à l'UE a «européanisé» le problème chypriote. En conséquence, la solution devrait prendre racine dans un contexte juridique/normatif reconnu par l'Union européenne, qui favorise un État unifié. Selon lui, le point de vue chypriote turc, défendu par Rauf Denktas et ses partisans, enfreint les lois/normes internationales. M. Denktas demande une confédération s'appuyant sur la reconnaissance juridique de la République turque du nord de Chypre (RTNC). Étant donné que les résolutions de l'ONU endossées par l'UE condamnent l'intervention militaire turque de 1974 et la création de la république indépendante, les demandes de Rauf Denktas sont illégales, soutient M. Melakopides.

Ozay Mehmet, université de la Méditerranée orientale, fait remarquer que l'idée d'un État unifié peut supposer l'absorption *de facto* de la minorité chypriote turque du sud de Chypre. Les dirigeants chypriotes turcs soutiennent que les circonstances historiques ne permettent pas

une telle «réunification». Ils estiment qu'une confédération à deux États serait la meilleure solution, compte tenu de l'existence *de facto* de la République turque du nord de Chypre. Qu'elle jouisse ou non d'une reconnaissance internationale, la RTNC a des éléments d'un État indépendant, dont un système politique distinct avec des partis et des élections, dit-il.

À court terme, avance M. Mehmet, la troisième série de négociations parrainée par l'ONU est prévue pour le mois de mai. Ces pourparlers cependant dépendent grandement du résultat des élections du 15 avril dans le nord de Chypre et de la réélection de Rauf Denktas (un changement serait pire). À moyen terme (dans 6 à 12 mois), les pourparlers indirects pourraient mener à une étape d'instauration de la confiance au cours de laquelle les dirigeants se parleraient directement. À cette étape, les contacts de personne à personne devraient s'accroître, et les échanges commerciaux transfrontaliers s'intensifier. En bout de ligne, la partie chypriote turque pourrait accepter la réinstallation de Varosha (terre de souveraineté) tandis que les Chypriotes grecs pourraient lever les embargos imposés au nord de Chypre.⁴ Il souligne la difficulté que soulèvera le passage à la deuxième étape si certains observateurs persistent à percevoir le point de vue chypriote turc comme «illégal». Il indique que si l'ONU reconnaît la légalité de la position chypriote grecque, elle favorise également une solution favorable aux deux peuples. À l'horizon 2000-2001, des questions fondamentales, dont le partage de la souveraineté et du pouvoir constitutionnel, la propriété du territoire et des terres, la sécurité et les relations extérieures, seront soigneusement abordées. Le processus de règlement atteindrait son point culminant dans une accession simultanée de la Turquie et d'États-Unis de Chypre à l'Union européenne.

André Gerolymatos, Simon Fraser University, avance que la meilleure façon de parvenir à une solution au problème chypriote serait de réduire les menaces à la sécurité qui pèsent sur les Chypriotes turcs et les Chypriotes grecs. Selon lui, la stabilité à long terme de l'île repose sur un mécanisme qui garantirait la sécurité de tous les Chypriotes. La démilitarisation servirait cet objectif. Étant donné que l'OTAN a démontré sa capacité et sa volonté de maintenir la sécurité dans les Balkans, elle pourrait remplacer les forces militaires turques et chypriotes dans l'île. La démilitarisation faciliterait alors l'intégration économique progressive des deux communautés et garantirait la stabilité future d'un régime fédéral. L'admission à l'UE accélérerait le processus et la marche vers la prospérité économique, dit-il.

5. Vie en commun et développement de la conscience communautaire

Norman Itzkowitz, Princeton University, et **Suzanne Retzinger**, université d'Antioche, soulignent les aspects psychologiques du conflit et de la réconciliation. M. Itzkowitz résume les

⁴ Voir à l'Annexe 1 un tableau sommaire des questions examinées dans le cadre des pourparlers indirects.

éléments psychologiques qui alimentent et perpétuent les conflits ethniques.⁵ Il indique qu'un conflit ethnique n'est pas un jeu à somme nulle, comme le dépeignent de nombreux historiens. Les solutions dépendent de la négociation et du dialogue.

M^{me} Retzinger, de son côté, souligne l'importance des émotions dans la réconciliation et la médiation. Elle avance que le manque d'attention accordée aux émotions et aux relations constitue une grande lacune pour la compréhension d'un conflit. En plus des intérêts politiques et économiques, les intérêts émotifs et relationnels contribuent également à l'édification des idéologies (propos) utilisées pour justifier le conflit et provoquer l'insolubilité. En conséquence, les parties à un conflit apparemment insoluble doivent être clairement entendues et il faut reconnaître leurs sentiments. Le refus de reconnaître les émotions et l'aliénation rend le conflit encore plus insoluble. La honte dissimulée, résultant d'une émotion fondamentale – la douleur – provoque la colère (dissimulée). C'est cette réaction qui donne souvent lieu à un cycle de violence. La reconnaissance de la honte et de l'aliénation et l'écoute/audition peuvent conduire à un rajustement, à la négociation et enfin à la réconciliation.

Feyzi Baban, Humber College, avance que dans une société d'après-conflit, les communautés peuvent s'édifier par la création d'un espace public. Un tel espace, en insufflant un sentiment d'appartenance et de confort aux parties en conflit, peut offrir une plate-forme de négociation. Pour que cette possibilité se matérialise, l'idéologie nationaliste, qui s'appuie sur une terminologie du nous contre eux, devrait être remplacée par une vision de la coexistence unifiée, quoique désordonnée (diverse). Cette vision mettrait à contribution les identités conflictuelles des personnes vivant dans une région géographique. Les Grecs et les Turcs ont un passé long et complexe de «véritable» vie en commun. Par l'éducation, l'«autre» pourrait devenir une partie du «moi» (plutôt que son antithèse) et contribuer à l'apparition d'un propos commun.

Magda Opalski, Carleton University, fait remarquer que les États membres de l'UE ne sont pas encore parfaits eux-mêmes dans le traitement de leurs minorités à l'intérieur de l'UE. Il faudrait garder cette réalité à l'esprit au moment d'évaluer les possibilités d'avenir de Chypre. Elle souligne qu'un conflit ethnique porte sur l'identité et que la négociation de l'identité n'est guère possible. En raison de la crainte de disparition, les conflits ethniques sont des jeux à somme nulle. Il faut aborder les mécanismes, modèles et définitions du passé, dont les vieux clichés. Il est nécessaire de chercher à aborder l'histoire de façon bilatérale. Voyez le changement dans les relations entre l'Allemagne et la Pologne comme un résultat fructueux.

En ce qui concerne les aspects institutionnels de la réconciliation, le spécialiste du fédéralisme international, **Robert Young**, University of Western Ontario, fait remarquer que le renversement de sécessions ou de quasi-sécessions est rare et difficile. Une fois qu'il y a polarisation extrême, les politiques des régions/unités commencent à diverger. Si les forces

⁵ Voir à l'Annexe 2 un tableau sommaire des éléments psychologiques d'un conflit ethnique.

propices à une séparation persistente, les politiques divergentes sont institutionnalisées. Alors que de nouvelles attitudes et attentes se façonnent, l'incitation à la réunification s'amenuise. M. Young attire aussi l'attention sur les difficultés auxquelles font face les fédérations à deux communautés. Il n'y a pas d'exemples de réussite de fédération à deux unités. Le problème est encore plus complexe si les deux unités se trouvent à des niveaux économiques différents, comme c'est le cas à Chypre. Assurer le fonctionnement du fédéralisme à Chypre représenterait une lutte incessante, dit-il.

En qualité de spécialiste du fédéralisme, M. Young souligne les questions institutionnelles soulevées dans toute relation fédérale :

- la répartition des pouvoirs (les affaires étrangères, la défense et la politique économique sont habituellement centralisées tandis que les autres pouvoirs appartiennent souvent aux unités);
- la législature (s'appuierait-elle sur la parité ou la proportionnalité?);
- une constitution (son interprétation relèverait-elle d'une cour suprême fédérale, d'un conseil de ministres, d'une autre instance?);
- le chevauchement fonctionnel (de nombreux domaines de politique publique, comme l'environnement, demandent une étroite collaboration et de la bonne volonté);
- la fiscalité (à quoi ressemblerait un régime fiscal de type fédéral en cas de répartition régionale inégale de la richesse? Y aurait-il une différence marquée dans les services ou les paiements de péréquation?).

M. Young présente également divers modèles de vie en commun :

- Une confédération, dans laquelle il n'y aurait pas d'élections communes directes et dans laquelle la souveraineté serait divisée, soulignant que les confédérations sont habituellement instables et que même les fédérations de deux parties ont toujours échoué historiquement).
- Une fédératie, d'après les travaux du spécialiste international du fédéralisme Daniel Elizar. Dans ce modèle, de petites unités peuvent être liées à une plus grande (le Cachemire et l'Inde; le Groenland, faible population, et le Danemark).
- Des États associés, comme les îles Cook et la Nouvelle-Zélande.
- Un condominium, dans lequel deux États extérieurs gouvernent en commun, comme Andorre ou les Nouvelles-Hébrides.
- D'autres arrangements peuvent prendre forme autour d'organismes fonctionnels, d'entreprises communautaires et de municipalités conjoints pour des besoins et services communs comme l'eau.

Ted McWhinney, député, affirme qu'en s'attaquant aux conflits en mer Égée (ressources minérales) on peut faciliter le règlement du conflit à Chypre. Il fait remarquer qu'une constitution doit faire le lien avec le contexte social dans lequel elle est rédigée. Le document n'a pas à être rédigé tout d'un coup par des spécialistes constitutionnels détachés comme ce fut le cas

à Chypre en 1960. Il peut s'appuyer sur une entente organique et prendre de l'ampleur. Le modèle constitutionnel anglo-saxon n'est pas nécessairement très attrayant (particulièrement pour les minorités). L'Autriche-Hongrie, comme fédération, mérite plus d'attention : les modèles «un État – deux communautés» peuvent saisir la diversité et les besoins fonctionnels. La rédaction d'une constitution ou le fédéralisme doit être perçu comme un processus plutôt qu'un ensemble de règles.

Dans sa contribution à la discussion de la table ronde, le **ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy**, attire l'attention sur le cadre de sécurité humaine de la politique étrangère du Canada. Dans ce cadre, les personnes, non les États, sont au coeur des considérations relatives à la politique étrangère. Le but de la politique étrangère canadienne à l'égard de Chypre est de soutenir les groupes civils, renforcer les capacités et contribuer autrement à une paix durable sur l'île – de manière ascendante. Il rappelle aussi l'engagement du Canada à contribuer à la mise en oeuvre d'un programme de déminage à Chypre et son engagement à travailler à un règlement pacifique sur l'île.

Michael Bell mentionne que le Canada pourrait offrir son expérience des questions constitutionnelles. Entre-temps, il juge que le fédéralisme fiscal serait très difficile à mettre en oeuvre à Chypre dans la situation actuelle (inégalité économique entre le nord et le sud et impasse sur le partage du pouvoir constitutionnel). Il faudrait sérieusement envisager des solutions de rechange, y compris un règlement territorial sur la souveraineté. Compte tenu de l'expérience du Canada dans le maintien de la paix, il est probable qu'on nous demandera de jouer un rôle dans une situation d'après-conflit, poursuit Michel Bell. Le Canada peut intervenir au Conseil de sécurité de l'ONU. Après Helsinki, l'UE est également bien placée pour contribuer à une solution durable à Chypre. Même si la méfiance et la susceptibilité politique demeurent présentes à l'échelon des dirigeants, il favorise l'établissement d'une relation entre les deux communautés en s'appuyant sur la base. Néanmoins, il peut être profitable aussi de jeter des ponts à l'échelon politique. Le Canada pourrait réunir les deux dirigeants chypriotes sur son territoire reconnu internationalement pour sa neutralité.

6. Résumé et conclusion

De nombreux participants ont reconnu que le contexte en vue de la résolution du conflit à Chypre avait remarquablement évolué cette dernière année. La candidature de la Turquie à l'UE, les pourparlers indirects parrainés par l'ONU et l'amélioration des relations entre les gouvernements grec et turc ont tous contribué à ce virage. Si l'impasse à l'échelon politique peut faire obstacle à une solution encore un certain temps, pendant que les deux dirigeants négocient leurs différences, les chances de réconciliation à la base semblent meilleures. Cette tendance correspond à la démarche canadienne en politique étrangère, qui consiste à susciter le changement de manière ascendante. Il faut porter attention à l'éducation (des enfants en particulier), au développement des groupes de citoyens, au renforcement des capacités et à d'autres initiatives axées sur les gens. La riche expérience du Canada en ce qui touche le maintien de la paix, le fédéralisme officiel et officieux et les affaires constitutionnelles de même

que la vie en commun pourrait être utile dans une situation d'après-conflit.

Tareq Ismael, University of Calgary, juge la discussion du jour intense et utile. Il souligne la valeur de l'expérience canadienne auprès de la société civile et la nécessité de mettre l'accent sur la jeune génération de Chypriotes pour changer la «culture» de fractionnement sur l'île. Les participants mentionnent la nécessité de poursuivre la discussion et certains demandent de continuer à développer les relations établies durant la table ronde. **Roger Hill**, du Canadian International Institute for Applied Negotiations, fait état de la nécessité d'examiner de plus près la médiation et la résolution de conflit ainsi que les questions relatives aux ressources de la mer Égée.

Voici un résumé des thèmes transversaux et des principales recommandations de la journée :

- On a souligné l'importance de «l'édification de la paix sociale», par opposition à l'édification de la paix «politique» et (ou) «économique», et de la réconciliation ascendante. Le rapprochement des deux communautés au moyen de projets conjoints et l'acquisition de compétences en résolution de conflit permettent souvent de rompre les préjugés et de renforcer les capacités des sociétés de manière à empêcher les hostilités de réapparaître. On a fait mention ici de l'important rôle joué par l'initiative de diplomatie de la deuxième voie.
- Les participants ont aussi jugé utile de rompre le cycle de reproduction de la violence, de la haine et de la méfiance, souvent perpétué par les idéologies (propos) nationalistes. La renégociation de ces idéologies et la réinterprétation des comptes historiques idéologiquement chargés pourraient contribuer à une réconciliation sur l'île. À cet égard, on a souligné l'importance de l'éducation et des messages que les enfants reçoivent à partir de la naissance sur eux-mêmes et leurs voisins. Les participants ont souvent rappelé que la détente entre la Grèce et la Turquie avait pris naissance dans le soutien matériel et émotionnel aux victimes des tremblements de terre (d'abord de la part des Grecs et peu après des Turcs). Cette «diplomatie de personne à personne» met en lumière l'importance de la société civile dans la mise en oeuvre du changement. Après tout, les solutions durables dépendent de la volonté collective des gens de Chypre de vivre ensemble en harmonie. Les solutions officielles devraient tenir compte de cette volonté.
- Le Canada pourrait mettre à contribution son expérience du maintien et de l'édification de la paix en participant à la formation policière, à la formation en résolution de conflits et à la résolution des problèmes d'eau dans une situation d'après-conflit.
- L'expérience canadienne de la coexistence dans le contexte d'un fédéralisme souple pourrait se révéler utile pour signaler aux Chypriotes les possibilités qui se présentent à eux et les défis auxquels ils pourraient devoir faire face à l'avenir (arrangements fiscaux, rédaction de la constitution, prestation de services publics). Devant l'évidence historique

internationale, une fédération chypriote à deux parties serait difficilement viable sans des efforts et des arrangements très créateurs.

- L'expérience canadienne auprès de la société civile et dans le domaine du multiculturalisme pourrait aussi s'avérer utile.
- Certains participants, favorables à une nouvelle nomination d'un envoyé spécial canadien à Chypre, ont proposé Michael Bell comme candidat possible.

Steve Lee, président, rappelle aux participants que nous nous étions proposé de réfléchir au travail de l'ICPSI 10 ans après. Les participants ont été invités à un cercle d'apprentissage et à explorer des idées sur les façons de vivre en commun. Le président rappelle que le Canada a déjà engagé des vies de casques bleus canadiens et consacré un temps diplomatique considérable à Chypre au cours des décennies. Que peuvent faire le Canada et les Canadiens aujourd'hui avec leur propre histoire et leur expérience de la résolution de conflit, du fédéralisme comme processus, des sciences sociales, de l'éducation, de l'édification de la paix, avec leurs compétences diplomatiques et leur engagement au déminage? Que pouvons-nous faire pour contribuer à la sécurité humaine à Chypre? Pouvons-nous contribuer aux relations entre les communautés et à la vie en commun sur l'île? La discussion en table ronde a permis de soulever de nombreuses possibilités d'intervention canadienne en matière de sécurité humaine, dont la résolution des problèmes d'eau, des manuels scolaires, la transmission de compétences en résolution de conflit, l'édification de la paix sociale et les possibilités offertes par le fédéralisme souple. Les participants sont invités à continuer à définir les questions relatives aux interventions possibles du Canada dans le contexte de la sécurité humaine.

En conclusion, le président remercie tous les participants, les présentateurs et les interprètes ainsi que M^{me} Bakopanos, députée, le ministre Axworthy, la sénatrice Wilson et la Direction de l'Europe du Sud, du Ministère, pour leur contribution à la table ronde.

Annexe 1

Tableau 1 – Perception des principales questions par les deux groupes

Principales questions*	Point de vue chypriote grec	Point de vue chypriote turc
1. Sécurité	Crainte des interventions turques	Nécessité perçue d'une garantie pour la Turquie contre l'absorption dans un État grec dominant
2. Territoire	Pas plus de 24 pour cent pour une minorité chypriote turque	Pas moins de 29 pour cent
3. Partage du pouvoir constitutionnel	Protection de la minorité chypriote turque dans un État chypriote grec dominant	Égalité politique
4. «3 libertés»	Liberté de propriété dans toute l'île	Mobilité restreinte
5. Reconnaissance de la RTNC	Entité illégale	«Pas de retour en arrière»
6. Souveraineté	Un peuple chypriote	Deux peuples égaux
7. Égalité politique	Règle de la majorité	Deux partenaires fondateurs égaux

* Les questions 1 à 4 ont été soulignées par les Chypriotes grecs, les questions 5 à 7 par les Chypriotes turcs.

Tableau 2 – Les éléments psychologiques d'un conflit ethnique

1. L'identification de soi à une nation et la possibilité de se sacrifier pour l'idée d'une nation. Le sentiment d'appartenance à une nation est très répandu aujourd'hui et les exemples de sacrifice de sa vie pour une nation abondent.
2. La liste grandissante des différends historiques entre groupes. Pendant que le conflit se poursuit, la liste des différends entre les groupes et au sein de ceux-ci augmente et gagne en complexité et en ramifications. Le Kosovo est un bon exemple de cette tendance. Il devient de plus en plus compliqué d'aller au fond des conflits ethniques.
3. La transmission d'une génération à l'autre des perceptions défavorables et des doléances, par laquelle les parents transmettent à leurs enfants les sentiments de méfiance et de haine à l'égard de leurs voisins. On enseigne délibérément aux enfants «à détester».
4. La diabolisation de l'autre, par laquelle une personne en vient à percevoir le membre d'un autre groupe ethnique comme le mal.
5. L'égoïsme dans la victimisation, suivant lequel les souffrances de l'un ne peuvent se comparer à celles d'un autre.
6. La guerre comme thérapie. Au début, la guerre peut être perçue comme exaltante jusqu'à ce qu'elle devienne répétitive et coûteuse.
7. L'incapacité de pleurer les morts de l'autre groupe, ce qui permet au groupe ethnique de ne pas tenir compte des souffrances et des décès provoqués par ses membres dans un autre groupe. Par exemple, après la Deuxième Guerre mondiale, les Japonais et les Américains ont pleuré «réciproquement» leurs morts, ce qui leur a permis d'en venir à une entente.

Annexe 3

Tableau 3 – Facteurs propices à la centralisation et à la décentralisation

	Facteurs propices à la centralisation UNION	Facteurs propices à la décentralisation AUTONOMIE
1	Désir d'indépendance par rapport à une menace externe	Crainte de domination après l'indépendance
2	Avantage économique	Diversité des Intérêts économiques
3	Efficacité administrative	Commodité administrative
4	Relations externes	Relations internes conflictuelles
5	Homogénéité ethnique et culturelle	Diversité ethnique et culturelle
6	Contiguïté géographique	Dispersion géographique
7	Association politique historique	Identité historique
8	Institutions politiques et sociales semblables	Dissemblances
9	Leadership politique	Leadership politique régional
10	Modèles de fédéralisme prospères	Modèles d'autonomie
11	Sentiment de citoyenneté commune	Sentiment d'identité régionale



ORDRE DU JOUR
CHYPRE : VIVRE ENSEMBLE AU XXI^e SIÈCLE

Le 13 février 2000

Cocktail en soirée à l'hôtel Lord Elgin
(Salle Lady Elgin, 20 h 30)
Ottawa

Le 14 février 2000

Salle Autochtone
(Sénat du Canada, Colline du Parlement, 9 h - 16 h)

Cette table ronde marque le dixième anniversaire d'un grand projet de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales (ICPSI) : «Chypre – Visions de l'avenir». Un certain nombre de participants à la conférence de l'ICPSI ont été invités. C'est l'occasion d'examiner les changements au contexte international et de réfléchir à l'importance continue du dialogue et du développement de la conscience communautaire, en Méditerranée comme au Canada.

Nous tenons cette discussion à la mémoire de Norma (et Omer) Salem, chef du projet original de l'ICPSI et regrettée collègue.

Les participants ont une excellente occasion de socialiser et d'amorcer le dialogue dimanche, le 13 février, à l'occasion d'un cocktail sans cérémonie à l'hôtel Lord Elgin (salle Lady Elgin). Nous attendons avec impatience de vous rencontrer.

Documentation (transmise par télécopieur sur demande)

- *Cyprus – Visions for the Future*, Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales, mars 1990.

- *Ethnic Relations and Western Political Theory*, Will Kymlicka, in *Managing Diversity in Plural Societies: Minorities and Nation Building in Post-Communist Europe*, 1998, Forum Eastern Europe.

- *Emotion, Alienation and Narratives: Resolving Intractable Conflict*, Suzanne M. Retzinger et Thomas Scheff, 2000.

Le 13 février 2000

Salle Autochtone

Cocktail en soirée à l'hôtel Lord Elgin

(Salle Lady Elgin, 20 h 30)

Ottawa

Inscription : **Hôtel Lord Elgin**

100, rue Elgin (à l'avenue Laurier)

Ottawa (Ontario)

Téléphone : 1-800-267-4298 ou (613) 235-3333

Télécopieur : (613) 235-3223

20 h 30

Cocktail, hôtel Lord Elgin (salle Lady Elgin)

Le 14 février 2000

Salle Autochtone

(Sénat du Canada, Colline du Parlement)

9 h 00 - 16 h

9 h 00

Café et beignets

9 h 30

Mots de bienvenue et d'ouverture

Steven Lee, directeur national/exécutif, Centre canadien pour le développement de la politique étrangère, président

Eleni Bakopanos, députée (lib., Ahuntsic, Québec)

Présentations en table ronde

I. Contexte international :
Historique des Intérêts canadiens, UE, É.-U., ONU

10 h 00 Exposés d'ouverture :

Ronald Fisher, Royal Roads University, Victoria (Colombie-Britannique)
«*The Cyprus Conflict: Canadian Interests and Unofficial Initiatives (1988-1993)*»

Robert Hage, directeur, Direction de l'Europe du Sud, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Ottawa (Ontario)
«*Canadian Foreign Policy in Cyprus*»

David Long, Norman Paterson School of International Affairs, Carleton University, Ottawa (Ontario)
«*The EU and Cyprus*»

John McDonald, ambassadeur, Institute for Multi-Track Diplomacy, Washington, D.C.
«*Intractable Conflict, a Perspective from the U.S.A.*»

(À déterminer)
«*UN and Cyprus*»

Costas Melakopides, université de Chypre, Nicosie, Chypre
«*Cyprus and Turkey After Helsinki*»

Ozay Mehmet, Carleton University, Ottawa (Ontario), et professeur invité d'économie, université de la Méditerranée orientale, Chypre
«*Two-State Reality and a Road Map for Settlement*»

André Gerolymatos, Simon Fraser University, Burnaby (Colombie-Britannique)
«*Cyprus and the Eastern Mediterranean: Problems of Security and Military de-Escalation*»

Discussion et déjeuner

II. La vie en commun et le développement du sens communautaire

1. Les défis de la réconciliation

13 h 00 *Exposés d'ouverture :*

Norman Itzkowitz, Princeton University, New Jersey
«*Psychology of Ethnic Conflict*»

Feyzi Baban, Humber College, Toronto (Ontario), et Jones & Associates, Toronto (Ontario)
«*Rediscovering a Shared Past: Using Public Space to Rebuild Community*»

Suzanne M. Retzinger, médiatrice/consultante, cabinet privé, université d'Antioche et University of California Extension, Santa Barbara, Californie
«*Emotion, Alienation and Narratives: Resolving Intractable Conflict*»

Commentaire :

Magda Opalski, Carleton University et Forum Eastern Europe, Ottawa (Ontario)

Discussion et café

2. Modèles et arrangements

Exposés d'ouverture :

Robert Young, University of Western Ontario, London (Ontario)
«*Centrifugal and Centripetal Forces in Federations and Their Institutional Implications*»

Ted McWhinney, c.r., LL.M., S.J.D. LL.D., député (lib., Vancouver Quadra, Colombie-Britannique), Ottawa (Ontario), et président de l'Institut de droit international
«*Constitutionalism, Canadian Lessons*»

Tareq Ismael, University of Calgary
«*Continuity and Change: Looking to the Future*»

Commentaire :

Michael Bell, ancien ambassadeur et envoyé spécial à Chypre, Ottawa (Ontario)

Discussion générale

16 h 00 **Mot de la fin**

Steven Lee, président



125 promenade Sussex Drive Ottawa, Ontario K1A 0G2

LISTE DES PARTICIPANTS
CHYPRE : VIVRE ENSEMBLE AU XXI^e SIÈCLE

Le 13 février 2000

Cocktail en soirée à l'hôtel Lord Elgin
(Salle Lady Elgin, 20 h 30)
Ottawa

Le 14 février 2000

Salle Autochtone
(Sénat du Canada, Colline du Parlement
9 h 00 - 16 h 00)

Honorable Lloyd Axworthy
Ministre des Affaires étrangères
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce
international
Ottawa (Ontario)

CONFÉRENCIERS

Eleni Bakopanos, députée (lib., Ahuntsic, Québec)
Ottawa (Ontario)

Robert Hage
Directeur, Direction de l'Europe du Sud, Ministère
des Affaires étrangères et du Commerce international
Ottawa (Ontario)

David Long
Norman Paterson School of International Affairs
Carleton University
Ottawa (Ontario)

Ronald Fisher
Royal Roads University
Victoria (Colombie-Britannique)

John McDonald
Ambassadeur
Institute for Multi-Track Diplomacy
Washington, D.C.

Costas Melakopides
Université de Chypre
Nicosie, Chypre

Ozay Mehmet
Carleton University
Ottawa (Ontario) et
professeur invité d'économie
Université de la Méditerranée orientale
Chypre

André Gerolymatos
Chaire d'études helléniques
Département d'histoire
Simon Fraser University
Burnaby (Colombie-Britannique)

Norman Itzkowitz
Princeton University
Princeton, New Jersey

Feyzi Baban
Humber College et
Fox Jones Associates
Toronto (Ontario)

Suzanne M. Retzinger
Médiatrice/consultante, cabinet privé
Université d'Antioche et University of California
Extension,
Santa Barbara, Californie

Magda Opalski
Carleton University et
Forum Eastern Europe
Ottawa (Ontario)

Robert Young
University of Western Ontario
London (Ontario)

Ted McWhinney, c.r., LL.M., S.J.D. LL.D., député
(lib., Vancouver Quadra, Colombie-Britannique)
Ottawa (Ontario)
Président de l'Institut de droit International

Tareq Ismael
University of Calgary
Calgary (Alberta)

Michael Bell
Ancien ambassadeur et
envoyé spécial à Chypre
Ottawa (Ontario)

Steven Lee, président
Directeur national/exécutif
Centre canadien pour le
développement de la politique étrangère

Marketa Geisler
Rapporteuse/rédactrice
Centre canadien pour le
développement de la politique étrangère

LEADERS COMMUNAUTAIRES

Costas Ataliotis
Vice-Président, Cypriots Living Overseas
Winnipeg (Manitoba)

Nick Panos
Président
Congrès hellénique canadien
Vancouver (Colombie-Britannique)

Dino Sophocleous
Président
International Co-ordinating Committee – Justice for
Cyprus
Toronto (Ontario)

Stelios Pneumaticos
Orthologic Consulting Services
Ottawa (Ontario)

Antonios Rodolakis
Président
Hellenic Canadian Solidarity for Cyprus
Montréal (Québec)

Hasan Salih
Président
Federation of Canadian Turkish Associations
Toronto (Ontario)

Cigdem Salih
Trésorier
Federation of Canadian Turkish Associations
Toronto (Ontario)

Ramadan Arif
Président
The Federation of Turkish Cypriot Associations of
Canada
Kitchener (Ontario)

Akile Arif
Secrétaire
The Federation of Turkish Cypriot Associations of
Canada
Kitchener (Ontario)

Ufuk Cahit
Président
Cyprus Turkish Canadian Friendship Inc.
Kitchener (Ontario)

PARTICIPANTS :

La très révérende, l'honorable Lois Wilson,
sénatrice
Le Sénat du Canada
Ottawa (Ontario)

Karen Redman, députée (lib., Kitchener Centre,
Ontario)
Présidente du Groupe d'amitié Canada-Chypre
Ottawa (Ontario)

John Cannis, député (lib., Scarborough Centre,
Ontario)
Secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie
Ottawa (Ontario)

Raymonde Folco, députée (Lib., Laval Ouest,
Québec)
Ottawa (Ontario)

Kathy Kontogiannis
Adjointe parlementaire de John Cannis, député
Ottawa (Ontario)

Joanna Niarchos
Adjointe spéciale de John Cannis, député
Ottawa (Ontario)

Aglaia Panopalis
Adjointe de circonscription de Eleni Bakopanos,
députée
Ottawa (Ontario)

Geoffrey Pearson
Association canadienne pour les Nations Unies
Ottawa (Ontario)

Roger Hill
Conseiller principal
Canadian International Institute of Applied
Negotiation
Ottawa (Ontario)

Thomas J. Scheff
Professeur émérite, University of California
Santa Barbara, Californie

Geneviève Talbot
Association canadienne pour les Nations Unies
Ottawa (Ontario)

Stephen Chesine
Médecin
Ottawa (Ontario)

Deniz Karman
Carleton University
Ottawa (Ontario)

Zehra Suer
Société canadienne de psychologie
Cabinet privé
Psychométrie, psychothérapie et consultation
Toronto (Ontario)

David Hickey
Cabinet du ministre Axworthy
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce
international (MAECI)
Ottawa (Ontario)

Jim Puddington
Bureau de Chypre
Direction de l'Europe du Sud
MAECI

Vera Alexander
Agent politique
Direction des relations générales avec les États-Unis
(URR)
MAECI

Excusés

Keith Martin, député (réf., Esquimalt-Juan de Fuca,
Colombie-Britannique) ou un représentant
Ottawa (Ontario)

Tobias Nussbaum
Mission permanente du Canada auprès de l'ONU
New York



NOTICES BIOGRAPHIQUES DES CONFÉRENCIERS
Table ronde sur Chypre : Vivre ensemble au XXI^e siècle

Le 14 février 2000
Ottawa (Ontario)

Eleni Bakopanos, députée (lib. Ahuntsic, Québec) a d'abord été élue députée à la Chambre des communes dans la circonscription de Saint-Denis (1993) puis réélue dans celle de Ahuntsic (1997). De juillet 1997 à septembre 1999, elle a occupé le poste de secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et Procureur général du Canada. Durant son mandat, elle a siégé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne et au Comité mixte spécial de la garde et du droit de visite des enfants. Elle est actuellement membre du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, membre principale du Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce international et membre du Sous-comité des droits de la personne et du développement international. Au nombre de ses responsabilités, elle a assumé la présidence du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, la vice-présidence du Comité permanent du patrimoine canadien, elle a travaillé dans les comités permanents sur les affaires étrangères et le Commerce international et sur la procédure et les affaires de la Chambre, elle a été vice-présidente du Caucus libéral du Québec, secrétaire du Caucus libéral national, membre du Caucus libéral sur la politique sociale et membre du Caucus libéral des femmes. Elle a entrepris sa carrière politique il y a plus de vingt ans. Après avoir travaillé au Référendum de 1980 au Québec, elle a oeuvré à titre de coordonnatrice de la Commission des groupes ethniques du Parti libéral du Québec et de coordonnatrice régionale pour les circonscriptions de l'Ouest de Montréal. De 1986 à 1990, elle était conseillère politique auprès de divers ministres du Québec responsables des Communautés culturelles et de l'Immigration. De 1990 à 1993, elle était vice-président aux communautés culturelles du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration. M^{me} Bakopanos est la première femme d'origine grecque à avoir été élue à la Chambre des communes. En 1997, elle a été nommée Grand officier de l'infant D. Henrique (la plus haute décoration attribuée à un civil par le gouvernement portugais) et en 1999, elle a reçu la Médaille de l'Officier de l'Ordre de Phoenix (attribuée par le président de la République hellénique).

Steven Lee est directeur exécutif du Centre canadien de développement de la politique étrangère (depuis sa fondation en 1996). Au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le Centre, qui relève du ministre des Affaires étrangères et du Commerce international, a le mandat de faire participer les citoyens à l'élaboration de la politique étrangère.

M. Lee a reçu la médaille de Comenius, en reconnaissance de ses «contributions à l'éducation et à la démocratie», alors qu'il enseignait à l'université de Comenius, en Tchécoslovaquie (chaire de l'UNESCO pour les droits de la personne et faculté de droit). Alors qu'il était attaché de recherche à l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales, il a publié plusieurs articles («Disarmament-Development» et «UN Early Warning») et a été diplômé de la American Summer Academy, à Bregenz, en Autriche. Il a travaillé avec des médias, des parlementaires, des ONG et d'autres intervenants en politique étrangère et relations internationales. Au nombre de ses publications récentes figurent : «Defining New Goals for Diplomacy», *International Herald Tribune*, 20 janv. 2000 (avec Ramesh Thakur), «Beyond Consultations», *Canada Among Nations*, 1998, «Federalism and Nation-building in Canada», *Managing Diversity*, 1998. Issu de Gibson's Landing, en Colombie-Britannique, Steve Lee vit aujourd'hui à Ottawa.

Robert Hage est directeur en poste de la Direction de l'Europe du Sud, au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Il a assumé des responsabilités de chef de mission adjoint et de ministre conseiller (Bruxelles-CEE), de directeur de la Direction des opérations juridiques, de la Direction de l'investissement et des affaires financières internes et de la Direction du droit économique et commercial, il a travaillé en qualité de conseiller et à l'École nationale d'administration de Paris, il a été chef, Ententes fédérales-provinciales (Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada), Section du droit de la mer, premier secrétaire (Lagos), chef de la Section du droit de l'environnement, en CSS, deuxième secrétaire et adjoint exécutif de l'Ambassadeur (Washington) et responsable de secteur.

David Long est professeur agrégé en affaires internationales à la Norman Paterson School of International Affairs, Carleton University, et président de la European Studies Association of Canada. Il est l'auteur de «Towards a New Liberal Internationalism» (Cambridge University Press), «New Perspectives on International Functionalism» (MacMillan) et d'un numéro spécial du *Journal of European Integration* intitulé «The EU's Common Foreign and Security Policy at a crossroads». Il est également l'auteur d'un certain nombre d'articles sur la théorie internationale et sur l'UE et la PESC.

Ronald Fisher est professeur au programme d'analyse et de gestion des conflits, Royal Roads University, à Victoria (Colombie-Britannique), et il est en congé sans solde du département de psychologie de la University of Saskatchewan, où il a fondé le programme de troisième cycle en psychologie sociale appliquée. M. Fisher se spécialise dans la théorie et la pratique de la résolution de conflits, principalement aux échelons des relations intergroupes et des relations internationales, avec un intérêt particulier dans la conduite de la guerre ethno-politique. En plus d'enseigner à l'université, M. Fisher a offert des ateliers et des services de consultation en formation à divers ministères gouvernementaux, organisations publiques et organismes communautaires sur la gestion des conflits, la promotion du travail d'équipe et la planification stratégique. Il a également donné de la formation et offert des services-conseils à un certain nombre d'instituts internationaux offrant de la formation aux diplomates, aux casques bleus et au personnel des ONG en analyse et résolution de conflits. Au nombre de ses ouvrages figurent trois livres et de nombreux articles et chapitres dans des journaux interdisciplinaires axés sur les

sciences sociales appliquées et la résolution de conflits. Il détient un B.A (dist.) et une maîtrise de la University of Saskatchewan et un doctorat de la University of Michigan.

John McDonald est avocat, diplomate, ancien fonctionnaire international, spécialiste du développement et édificateur de paix. Il s'intéresse aux problèmes sociaux, économiques et ethniques du monde. Il a passé trente ans de sa carrière en Europe de l'Ouest et au Moyen-Orient et a travaillé pendant seize ans aux affaires économiques et sociales des Nations Unies. Il est actuellement président et cofondateur du Institute for Multi-Track Diplomacy (Washington, D.C.), qui s'intéresse aux conflits ethniques nationaux et internationaux. Il s'est retiré du Foreign Service en 1987 pour devenir professeur de droit à la George Washington University Law School (Washington, D.C.). Il a été conseiller principal au George Mason University's Center for Conflict Analysis and Resolution et a enseigné et donné des conférences au Foreign Service Institute et au Center for the Study of Foreign Affairs. De décembre 1988 à janvier 1992, il était président du Iowa Peace Institute (Grinnel, Iowa) et professeur de sciences politiques au Grinnel College. En 1992, il a été nommé professeur invité à la chaire Bryant Wedge du George Mason University's Institute for Conflict Analysis and Resolution (Fairfax, Virginie). Dans ses responsabilités au département d'État, il a été coordonnateur des affaires multilatérales au Center for the Study of Foreign Affairs, il a rédigé de nombreux textes sur la négociation et la résolution de conflits, il a été président de la Conférence mondiale d'INTELSAT, il a été chef de la délégation américaine à la Conférence mondiale de l'ONU sur la coopération technique entre les pays en développement (Buenos Aires, 1978), secrétaire général de la 27^e réunion ministérielle sur le Plan de Colombo, chef de la délégation américaine qui a négocié un traité de l'ONU contre la prise d'otages, coordonnateur de la Décennie des Nations Unies pour l'eau potable et l'hygiène, chef de la délégation américaine à l'ONUDI (New Delhi, 1980), président du Federal Inter-Agency Committee pour l'Année internationale des personnes handicapées des Nations Unies (1981), coordonnateur américain et chef de la délégation américaine à l'Assemblée mondiale des Nations Unies sur le vieillissement (Vienne, 1982). Ses affectations l'ont amené à Berlin, Francfort, Bonn, Paris, Washington (D.C.), Ankara, Téhéran, Karachi et Le Caire. De 1974 à 1978, il était aussi directeur général adjoint de l'Organisation internationale du travail. Il a été nommé ambassadeur deux fois par le président Carter et deux fois par le président Reagan.

Costas Melakopides a étudié le droit, la philosophie et la politique aux universités d'Athènes, de Kent (Canterbury, Angleterre) et Queen's (Kingston). Après avoir terminé son doctorat en philosophie et une autre maîtrise en politique à Queen's, il a travaillé en qualité d'attaché de recherche au Queen's Centre for International Relations, de 1982 à 1986. Il a ensuite enseigné les relations internationales à la University of Manitoba, à titre de professeur adjoint et de professeur agrégé (1986-1993). Le D^r Melakopides s'est joint à Queen's et au Collège militaire royal du Canada comme professeur agrégé auxiliaire (1994-1996), avant de partir pour Chypre. Il enseigne aujourd'hui les relations internationales au département des études sociales et politiques de l'université de Chypre. Au nombre de ses livres récents : «Making Peace in Cyprus: Time for a Comprehensive Initiative» (Queen's Centre for International Relations, 1996), «Dictionnaire des relations internationales et de la politique étrangère» (Sideris, Athènes, 1998, en grec) et «Pragmatic Idealism: Canadian Foreign Policy, 1945-1995» (McGill-Queen's University Press,

1998).

Ozay Mehmet est économiste diplômé de la London School of Economics et de la University of Toronto. Il est actuellement professeur en affaires internationales à la Norman Paterson School of International Affairs, Carleton University, et professeur invité d'économie à l'université de la Méditerranée orientale, Gazimagosa, République turque du nord de Chypre. Il est Canadien d'origine chypriote turque. Il a publié quelque 12 livres sur le développement économique et plus de 60 articles dans des journaux érudits. Il a été membre du comité directeur du projet de l'ICPSI sur Chypre et a rédigé un chapitre d'un livre s'appuyant sur ce projet publié par la défunte Norma Salem.

André Gerolymatos a étudié l'histoire classique et moderne à l'Université McGill, à Montréal. Il se spécialise en histoire militaire et diplomatique et a publié plusieurs articles et livres dans ces domaines, par exemple «Espionage in Classical Greece» et «Guerilla Warfare and Espionage in Greece 1940-1944». De 1987 à 1996, il était directeur du Hellenic Studies Center, Dawson College, à Montréal, et en 1996 il a obtenu la chaire du Hellenic Canadian Congress of BC en études helléniques à la Simon Fraser University. En 1997, le Dr Gerolymatos a été nommé directeur du Research Institute on Southeastern Europe, Simon Fraser University. Parmi ces travaux récents : «A Diplomatic and Treaty Analysis of the Southeastern Aegean Sea Boundaries», *Ocean Yearbook*, n° 14 (Chicago : Chicago Press, 1999). Il a collaboré avec plusieurs universitaires à une étude intitulée *Sovereignty and the Law of the Sea: Aegean Sea Issues After the Cold War* (London: Macmillan Press 2000), dans laquelle il a rédigé «The Greek-Turkish Military Balance of Power in the Aegean: Strategic and Tactical Objectives» et «Greece and the Balkans: Challenges and Opportunities, 1975-1995» (New York, 1999). Il est corédacteur de la série F: Europe, 1946-1950, partie IV, des *British Documents on Foreign Affairs*. Il travaille actuellement à une étude des guerres des Balkans pour Stoddart Publishers et à une monographie intitulée «Greece, Turkey and the Southeastern Mediterranean: The Dodecanese, A Case Study».

Norman Itzkowitz a fait ses études universitaires au College of the City of New York et a obtenu son doctorat de Princeton University en histoire du Proche-Orient et de l'Europe (1959). Il s'est joint en 1958 au corps professoral de Princeton, où il est resté. Il a été professeur invité à la University of British Columbia à l'été de 1971. Il a reçu une formation de psychanalyste à la National Psychological Association for Psychoanalysis, de New York, de 1972 à 1980. De 1975 à 1989, il a occupé le poste de maître du Wilson College, le premier collège résidentiel de Princeton. En 1974, il a commencé à travailler avec l'éminent psychanalyste Vamik Volkan (University of Virginia Medical School). Parmi leurs livres figurent : «The Immortal Atatürk: A Psychobiography» (1984), «Turks and Greeks: Neighbours in Conflict» (1994) et «Richard Nixon: A Psycho-biography» (1997). Il est membre du conseil consultatif du Center for the Study of Mind and Human Interaction, University of Virginia Medical School, où il est professeur clinique. Il a participé au cours des cinq dernières années avec ce centre à un projet soutenu par les Pew Charitable Trusts et visant à réduire les tensions en Estonie entre les Estoniens et les résidents russes d'Estonie. Ce travail a fait l'objet d'un documentaire du célèbre

documentariste canadien Allan King. De plus, il a publié de nombreux travaux sur l'histoire ottomane. L'an dernier, il a terminé la première série de conférences de Princeton sur Internet, «Psychology of Ethnic Conflict in the Balkans», qui se constitue de huit conférences sur les Balkans du sixième siècle av. J.-C. à Milosevic. Cette expérience l'a conduit à ses travaux actuels sur la nature psychologique du mal.

Feyzi Baban a obtenu son doctorat de Carleton University en février 1999. Depuis le printemps 1999, il enseigne au Humber College. Il se spécialise en relations internationales et politiques comparatives avec concentration sur le Moyen-Orient. Ses travaux portent sur le concept de sphère publique et en particulier sur les conditions dans lesquelles la sphère publique peut assurer son indépendance du discours national et favoriser la représentation de différences dans des communautés nationales culturellement diversifiées. Actuellement, il travaille à la rédaction d'un livre sur la mondialisation et ses répercussions sur la sphère publique nationale.

Suzanne M. Retzinger est psychologue sociale et elle a obtenu son doctorat en sociologie de la University of California, Santa Barbara, en 1988. Elle a rédigé des articles sur les conflits, la médiation, les émotions, la maladie mentale, les relations thérapeutiques et la justice criminelle. Elle a travaillé dans le domaine des conflits et de la résolution des conflits pendant 20 ans. Elle a écrit les livres «Violent Emotions: Shame and Rage in Marital Quarrels» (Sage, 1991) et, en collaboration avec T.J. Scheff, «Emotions and Violence: Shame and Rage in Destructive Conflict» (Lexington, 1991). Médiatrice professionnelle et consultante, elle travaille actuellement au développement de la conscience communautaire. Elle anime des ateliers sur la médiation et la gestion des conflits aux États-Unis et à l'étranger. Les travaux de M^{me} Retzinger portent sur la théorie, les méthodes, les recherches et les pratiques relatives aux conflits, aux relations et aux émotions et axées sur la résolution des problèmes communautaires. Elle a travaillé à un projet de justice criminelle en Australie et oeuvre aujourd'hui en qualité de consultante pour plusieurs projets de l'institut de santé publique de Karlstad, en Suède.

Thomas Scheff est professeur émérite de sociologie, University of California, Santa Barbara. Il est l'auteur de «Being Mentally Ill», «Micro-sociology, Emotions and Violence» (avec Suzanne Retzinger), «Bloody Revenge, Emotions, the Social Bond, and Human Reality» et d'autres livres et articles. Il a été président de la section de la sociologie des émotions, American Sociological Association, et président de la Pacific Sociological Association. Ses domaines de recherche sont la psychologie sociale, les émotions, la maladie mentale et la théorie sociale. Ses études actuelles portent sur la résolution des conflits, l'amour et l'aliénation dans les chansons populaires, les émotions et les rapports sociaux.

Magda Opalski est sociologue et elle donne actuellement des cours sur le nationalisme, les relations inter-ethniques, les minorités de l'Europe postérieure au communisme et de l'Asie centrale à la Carleton University (Institute of European and Russian Studies). Elle a beaucoup publié sur ces sujets. Parmi ses publications récentes figurent les livres «Ethnic Minorities Rights in Central/Eastern Europe» (1996), «Managing Diversity in Plural Societies: Minorities, Migration and Nation-Building in Post-Communist Europe» (1998) et «Can Liberalism be

Exported?», ce dernier avec Will Kymlicka, Osforc University Press, à paraître (2000). Elle est également directrice de Forum Eastern Europe, un groupe de recherche international se spécialisant dans les conflits ethniques et les minorités d'Europe centrale, du Sud et de l'Est et de l'ex-Union soviétique, et corédactrice de Polin, un journal d'études juives polonaises de Boston.

Robert Young est professeur de sciences politiques à la University of Western Ontario, où il enseigne depuis 1980. Il est actuellement directeur du département. Il a publié de nombreux livres sur le fédéralisme, la politique industrielle, la politique maritime et le comportement de l'électeur. Ces dernières années, ses travaux ont porté sur le fédéralisme canadien et la sécession du Québec et il a réalisé un travail de comparaison entre la décentralisation et la sécession. Il est l'auteur de «The Breakup of Czechoslovakia», «The Secession of Quebec and the Future of Canada» et «The Struggle for Quebec».

Ted McWhinney, député (lib., Vancouver Quadra, Colombie-Britannique), c.r., LL.M., S.J.D. LL.D., a été élu député de Vancouver-Quadra en 1993 et réélu en 1997. Il a été secrétaire parlementaire aux Pêches et secrétaire parlementaire aux Affaires étrangères. Il a fait ses études de deuxième et de troisième cycles en droit constitutionnel et international à Yale University, y a enseigné pendant quatre ans le droit et les sciences politiques en qualité de conférencier et de professeur adjoint. Il a ensuite détenu des chaires d'enseignement à la University of Toronto Law School, à l'Université McGill, à la Indiana University et à la John Fraser University. Il a été nommé professeur-associé à la Sorbonne (Paris) en 1968, 1982 et 1985. Il a été professeur invité à l'université de Heidelberg et à l'Institut Max-Planck de [???? à ???] et en 1990, à l'université Meiji (Tokyo) et à l'académie de droit international de La Haye en 1973 et 1990. Il a aussi donné des cours au Collège de France, à l'université de Madrid, à l'université nationale autonome du Mexique et dans d'autres centres mondiaux. Il a été membre et conseiller spécial de la délégation canadienne à l'Assemblée générale des Nations Unies pendant trois ans au début des années 1980. Dans sa carrière, il a occupé des postes de procureur de la Couronne, commissaire royal d'enquête, conseiller auprès du Secrétaire général des Nations Unies, conseiller en droit constitutionnel et international auprès de plusieurs premiers ministres du Québec, du premier ministre de l'Ontario, du gouvernement fédéral et d'un certain nombre de gouvernements étrangers. Il a été membre de la Cour permanente d'arbitrage (La Haye, 1985-1991). Il est également l'auteur de 26 livres, coauteur de 13 livres et il a rédigé quelque 500 articles scientifiques. Il a été élu à l'Institut de droit international (Genève) en 1967 et il occupe actuellement le poste de président de l'Institut pour un mandat de deux ans (1999-2001).

Tareq Ismael est professeur de sciences politiques à la University of Calgary et secrétaire général de la International Association of Middle Eastern Studies. Il est l'auteur des ouvrages suivants : «Government and Politics of the Contemporary Middle East» (1970), «The U.A.R. in Africa: Egypt's Policy Under Nasser» (1971), «The Middle East in World Politics» (1973), «Canada and the Middle East» (1973), «The Arab Left» (1976), «Iraq and Iran: Roots of Conflict» (1982), «Government and Politics in Islam» (avec J.S. Ismael) (1985), «PDR Yemen: The Politics of Socialist Transformation» (avec J. S. Ismael) (1986), «International Relations of the Contemporary Middle East» (1986), «The Communist Movement in Egypt, 1920-1988»

(1990), «Civil and Human Rights in the Arab World» (1997) et «The Communist Movement in Syria and Lebanon» (1998). Il est également corédacteur de «Canada and the Third World» (1976) et rédacteur de «Canadian-Arab Relations» (1984), de «Canada and the Arab World» (1985), de «Middle Eastern Studies: International Perspectives on the State of the Art» (1990) et de «The Gulf War and the New World Order» (1994). Ses articles ont paru dans The Middle East Journal, Current History, Journal of Modern African Studies, The Middle East Forum, Arab Studies, Europa Archiv, Arab Historian, Palestine Affairs, Canadian Journal of African Studies, Social Problems et International Journal. Deux autres ouvrages paraîtront bientôt : «The International Relations of the Middle East Today: Continuity and Change» et «Middle East Politics: Government and Civil Society».

Michael Bell travaille actuellement en qualité de consultant en affaires internationales et politique étrangère après une longue et éminente carrière au service diplomatique canadien. En qualité d'ambassadeur du Canada aux Pays-Bas au début des années 1990, il a joué un rôle déterminant dans la réorientation et la revitalisation des relations entre le Canada et les Pays-Bas et dans le développement du commerce et de l'investissement entre les deux pays. Il a été ambassadeur du Canada à Moscou au moment du déclin de l'Union soviétique et, quelques années plus tôt, au plus fort de l'insurrection terroriste, ambassadeur au Pérou et en Bolivie. Il a également travaillé aux ambassades canadiennes en Norvège, en Grande-Bretagne et en Espagne. À titre de sous-ministre adjoint à Ottawa, il a dirigé la relation politique et économique du Canada avec l'Amérique latine et les Caraïbes et a géré un projet de plusieurs millions de dollars en vue de l'installation du système informatique mondial de communication du ministère des Affaires étrangères. Diplômé de Queen's University, il a voyagé et travaillé longuement en Europe et en Amérique latine. Après sa dernière affectation à l'étranger, il a été invité à réaliser des études spéciales pour le ministre des Affaires étrangères sur l'expansion de l'OTAN et, en 1997, sur le problème chypriote.

LIBRARY E. A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20099287 6

DOCS

CA1 EA752 2000R22 FRE

Rapport de la table ronde Chypre
vivre ensemble au XXIe siecle : le

14 fevrier 2000 Ottawa. --

59875668

